

Communiqué de presse  
Le 7 décembre 2022

## **L'État, l'ARML, le FASTT, le FPE.TT, AKTO et Prism'emploi s'engagent en faveur de l'emploi des jeunes en région Normandie**

Afin d'accélérer l'accompagnement vers l'emploi des jeunes de la région Normandie, l'État, l'association régionale des Missions locales (ARML), AKTO, le Fonds d'action sociale du travail temporaire (FASTT), le Fonds Professionnel pour l'Emploi dans le Travail Temporaire (FPE.TT) et Prism'emploi Normandie ont signé ce 6 décembre 2022 un accord-cadre régional pour l'emploi et la qualification des jeunes dans la région.

### **LE RENOUVELLEMENT D'UN ACCORD EN FAVEUR DE L'INTÉGRATION DES JEUNES SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI, VIA L'INTÉRIM**

Ce 6 décembre 2022, les services de l'État, les représentants de l'ARML, de Prism'emploi Normandie, d'AKTO, du FASTT et du FPE.TT, ont signé un accord-cadre régional, déclinaison de l'accord national de coopération signé le 25 novembre 2021 entre l'État (DGEFP), Prism'emploi, l'UNML, AKTO, le FASTT et le FPE.TT en faveur de l'emploi et la qualification des jeunes accompagnés dans le cadre du PACEA.

La démarche « Missions Jeunes », initiée en 2014 puis reconduite en 2018, s'inscrit dans cette volonté de mobiliser les entreprises et agences d'emploi aux côtés des acteurs de l'emploi pour améliorer la qualification des jeunes et leur permettre de renforcer leur employabilité. Elle vise à proposer aux jeunes l'accès à des missions d'intérim et à une offre de services d'accompagnement, allant de leur préparation pour lever des freins périphériques à l'emploi, en passant par des actions de mise en relation avec les entreprises et des actions de formation pour favoriser leur mise en emploi.

### **L'OBJECTIF FIXÉ PAR LE GOUVERNEMENT AUTOUR DU PLEIN-EMPLOI RENFORCE LES ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES**

Si le chômage poursuit sa décline depuis plusieurs mois avec un taux de chômage à 7,3% au troisième trimestre 2022, les initiatives se poursuivent pour accompagner la reprise de l'emploi en France, notamment auprès des jeunes, et atteindre l'objectif d'une situation de plein-emploi d'ici 2027. La poursuite du dispositif #1jeune, 1solution ainsi que le renforcement de la contribution de l'État à hauteur de 3,5 milliards d'euros pour favoriser le développement de l'apprentissage en sont des exemples.

Par ailleurs, en mars 2022, le gouvernement a lancé le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), qui remplace la Garantie jeunes et permet de mettre en place un parcours intensif et personnalisé pouvant durer jusqu'à 12 mois.

Dans ce cadre, les partenaires s'engagent à contribuer à la réussite du dispositif de CEJ en l'articulant avec la démarche engagée Mission Jeunes.

Cet engagement porte plusieurs objectifs opérationnels :

- Renforcer les opportunités d'accès des jeunes accompagnés par les Missions Locales à l'emploi durable ;
- Mobiliser les missions d'intérim pour permettre à des jeunes d'accéder à leurs premières expériences professionnelles et d'acquérir des compétences professionnelles dans leur parcours ;
- Renforcer la qualification des jeunes pour répondre aux besoins des entreprises en lien avec les perspectives d'emploi sur les territoires ;
- Assurer la continuité des parcours professionnels en prenant en compte les freins d'accès à l'emploi (logement, mobilité, garde d'enfants, santé...) ;
- Contribuer à la réussite du Contrat d'Engagement Jeune en l'articulant avec la démarche Mission jeunes.

### CHIFFRES CLÉS EN NORMANDIE

→ La région Normandie représente 5,4% de l'emploi intérimaire en France, soit 42 467 salariés intérimaires en équivalent temps plein  
→ Elle compte 571 agences d'emploi sur le territoire  
→ Selon le baromètre Prism'emploi, en octobre 2022, l'emploi intérimaire dans cette région est en hausse de 2,3 % par rapport à la même période de l'année précédente.

### CHIFFRES CLÉS DES MISSIONS LOCALES NORMANDIE

→ La Normandie compte 24 Missions Locales pour 850 salariés  
→ Chaque année, les 24 Missions Locales de la région Normandie accompagnent en moyenne 50 000 jeunes.



Jean Hédou, Président d'AKTO ; Laurent Barthélémy, Vice-président d'AKTO ; Sabrina Coté, Présidente régionale Prism'emploi Normandie ; Michèle Lailler-Beaulieu, Directrice régionale DREETS Normandie ; Sandrine Champenois, Déléguée territoriale FASTT ; Mélanie Cloarec, Relation Entreprises ARLM Normandie ; Marc Olivier Jouan, Directeur du FPETT



## Contacts presse

**Sylvie Mignard**  
06.03.37.22.38  
Sylvie.mignard@dreets.gouv.fr

**Ema Hazan**  
06.64.56.11.74  
Ema.hazan@plead.fr

**Noémie Barbaut**  
06.25.26.37.94  
Noemie.barbaut@plead.fr

## À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire. [www.prismemploi.eu](http://www.prismemploi.eu) - @Prismemploi

## À propos d'AKTO réseau travail temporaire

Le 1er opérateur de compétences en proximité AKTO est l'opérateur de compétences des services à forte intensité de main-d'œuvre. Il accompagne 27 branches professionnelles dans leur stratégie de développement des compétences : agir pour l'alternance, l'emploi durable et la construction de parcours professionnels, accompagner la performance des entreprises en renforçant la montée en compétences et la qualification des salariés, déployer sur l'ensemble du territoire en métropole et dans les DROM les actions en faveur de l'attractivité des métiers et des emplois, développer les synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.

## À propos du FPETT

Le FPETT, opérateur paritaire de la branche du travail temporaire intervient pour l'accompagnement des parcours professionnels, la formation et l'emploi des salariés intérimaires et des demandeurs d'emplois en recherche d'insertion dans la branche. Il mobilise les moyens développés par la branche pour financer les parcours de formation et mettre en œuvre les ingénieries innovantes qu'elle conçoit.

## À propos du Fonds d'action sociale du travail temporaire (FASTT)

Association paritaire créée en 1992, le FASTT conçoit et met en œuvre, pour l'ensemble des salariés intérimaires, des aides, des services et des solutions pour faciliter leur vie quotidienne et sécuriser leur vie professionnelle. Logement, santé, prévention, mobilité, budget, famille, social, le FASTT est la plateforme d'animation de la politique sociale au bénéfice des intérimaires. Le FASTT pilote le régime de complémentaire santé obligatoire des salariés intérimaires, qui couvre 980 000 bénéficiaires y compris entre leurs missions, ainsi que le régime de la prévoyance qui indemnise plus de 90 000 arrêts de travail chaque année.

## À propos de l'Association régionale des Missions Locales - Normandie

L'Association Régionale des Missions Locales (ARML) de Normandie fédère les 24 Missions locales de la région qu'elle représente auprès des pouvoirs publics, des acteurs du champ de l'insertion, de l'emploi et de la jeunesse, et des institutionnels. Dans les 5 départements normands, les 24 missions locales accueillent chaque année en moyenne 50 000 jeunes de 16 à 25 ans. 850 salariés aux compétences techniques et aux connaissances sociales variées y sont à l'écoute des jeunes.